VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALLAITEMENT ET CANNABIS

Par Osiris1997 Postée le 10/03/2024 16:44

Bonjour à tous, alors voila consommatrice de cannabis depuis mes 15 ans (26 ans à ce jour)j'ai réussi à complètement arrêter pour ma grossesse cela n'a pas était facile surtout le sevrage mais j'y suis parvenu petit à petit a définitivement arrêté.. j'avais trop peur pour le développement de mon petit bébé. Mais voilà mon fils est nee il y a déjà 6 mois cela passe super vite .. et le problème c'est que ayant beaucoup de consommateurs autour de moi (dont le papa qui fume 1 joint tout les soirs) avec la chute d'hormones le post partum et les petites difficultés du faite d'être jeune parent mes démons sont vite revenus et dès la sortie de maternité j'ai eu envie de re consommer mais plus comme avant (je fumer 3/4joints par jour avant d'être enceinte) et cela a était très difficile de résister, mais étant maman allaitante j'ai eu très peur donc je ne prenez que une ou deux taf ou alors je faisai une petite rouler avec une quantité vraiment minim pour calmer mon envie .. problème à force de le faire quotidiennement même avec une dose minim je me rend compte que je suis re tomber dans ce cercle vicieux et j'ai énormément peur des conséquences sur mon allaitement et la santé de mon fils , je suis de ce faire hyper angoisser et j'arrive à m'en passer plusieurs jour mais j'ai toujours un moment où je craque .. je n'ai personne à qui en parler et j'aimerais avoir du soutiens et des conseils.. merci beaucoup ??

Mise en ligne le 12/03/2024

Bonjour,

Nous avons le sentiment que vous souhaitiez vous adresser à d'autres internautes connaissant une situation similaire à la vôtre. Cela est possible dans notre rubrique « le forum des discussions », vous trouverez le lien en bas de page pour que vous puissiez adresser votre message et échanger avec d'autres personnes.

Le support « vos questions-nos réponses » permet d'obtenir une réponse par des rédacteurs professionnels formés en addictologie. Ainsi, nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion sur votre situation.

Vous exprimez vos difficultés liées au maintien de l'arrêt de la consommation de cannabis. Depuis la naissance de votre enfant, vous êtes tentée de reconsommer dans une moindre mesure et cela vous inquiète beaucoup car vous l'allaitez.

Nous saluons votre démarche de faire appel à un service d'aide à distance pour trouver des solutions et des conseils. Nous comprenons bien la difficulté que peut représenter les efforts de diminution ou d'arrêt face à une addiction.

Nous disposons de peu de données scientifiques en matière de risques entre la consommation de cannabis et l'allaitement. L'on sait en revanche que le THC (substance active du cannabis) passe dans le lait maternel mais les effets induits restent très discutés. En aucun cas cela ne justifie de déconseiller ou de renoncer à l'allaitement.

En revanche, pour ne pas rester isolée et culpabilisée dans cette situation, sachez que vous pouvez vous faire aider par des professionnels en addictologie formés en périnatalité. De nombreuses mères connaissent des difficultés telles que vous nous les avez exposées et n'osent pas solliciter de l'aide par peur du jugement, etc. Or, il importe de trouver des conseils adaptés à votre contexte car des solutions existent et peuvent vous apaiser.

Une addiction résulte souvent d'un moyen utilisé pour parer à des difficultés d'ordre psychologique, émotionnel, affectif ou relationnel. S'en défaire sans avoir une compréhension des origines rend la démarche de réduction ou d'arrêt des consommations plus difficiles et pénibles. Etre soutenu, conseillé et informé permet de limiter les souffrances et d'envisager des stratégies nouvelles.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de consultations individuelles, confidentielles et gratuites dans un service de soins qui traite des dépendances. Il s'agit des Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où médecin addictologue, psychologue et infirmier peuvent vous apporter un soutien et une aide personnalisée dans un espace d'écoute bienveillant et sans jugement.

Nous vous encourageons à ne pas vous maintenir dans un état d'esprit de culpabilité et d'angoisse. Les professionnels accompagnent toute personne en difficulté avec une consommation (mineurs, adultes, femmes enceintes, parents, etc.).

Nous vous transmettons en bas de page un lien issu de notre site internet en lien avec la consommation et l'allaitement. Dans ce lien, il vous sera possible d'effectuer une recherche de CSAPA près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « sevrage ambulatoire » ou « soutien individuel usager/entourage ».

Pour information, vous ne nous avez pas indiqué votre ville d'habitation mais nous avons repéré dans votre département un service disposant d'une équipe spécialisée en addictologie et périnatalité dans la ville de Lievin. Même si vous n'êtes pas proche de cette ville, n'hésitez pas à les contacter pour qu'ils vous orientent au mieux au plus près de chez vous. Vous trouverez leurs coordonnées en bas de page.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, n'hésitez pas à joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

CSAPA LE PHÉNIX

rue Lazare Carnot
hôpital de Riaumont
62800 LIEVIN

Tél : 03 21 44 81 08
Site web : csapa-lievin.ahnac.com/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Puis-je prendre des drogues alors que j'allaite mon enfant?